

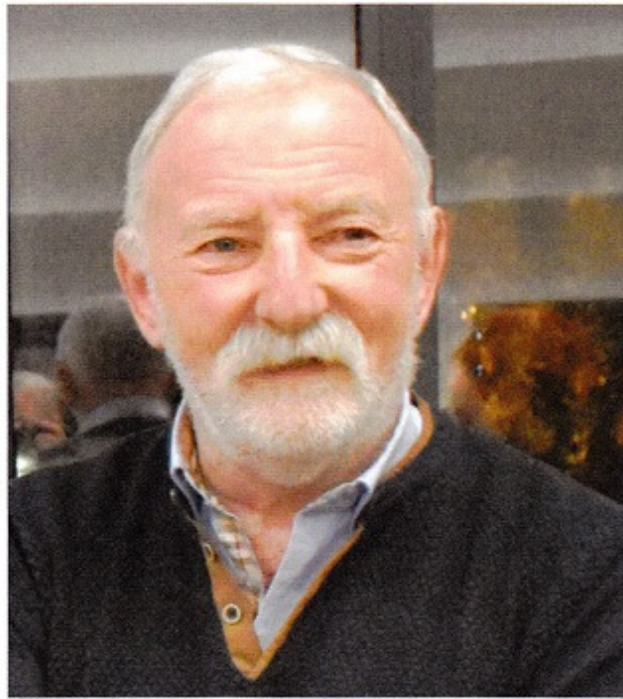


LE REPÈRE

N°5

Bulletin Municipal - Janvier 2022





VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE FRANÇOIS GIROTTO

Chers Plouégataises et Plouégatais,

Pour la deuxième année consécutive, le contexte sanitaire continue de rythmer notre quotidien et ne nous permet pas d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux à la population dans sa forme habituelle. En raison de l'émergence d'un nouveau variant de la Covid 19, les élus ont donc pris la décision difficile, mais nécessaire, de ne pas organiser cette manifestation.

Cette année encore, dans la période inédite et tourmentée que nous traversons, j'exprime de nouveau toute ma reconnaissance envers tous ceux qui interviennent dans le cadre de la crise du Covid et je remercie chaleureusement le dévouement de nos agents et de nos enseignants, indispensables au fonctionnement de notre commune.

Ces derniers mois, les membres du CCAS ont encore fait preuve d'une grande implication face à la crise du Covid pour aider nos aînés à lutter contre l'isolement et la solitude, qu'ils en soient remerciés.

J'ai une pensée particulière pour nos commerçants et artisans qui subissent encore cette crise sanitaire. Nous leur souhaitons une meilleure année 2022.

Nos associations ont été, cette année encore, contraintes d'annuler les manifestations annuelles tant attendues de nous tous. Je forme des vœux pour que 2022 permette la reprise des activités associatives indispensables à la cohésion sociale.

Préservons-nous pour que demain nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement.

Le Conseil Municipal et moi-même nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2022.

**Le Maire,
François Giroto**

► LES HAMEAUX LÉGERS



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

*Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus*

Le vendredi 3 décembre 2021, M. Le Maire (François GIROTTO) et M. Jean MEUNIER (conseillé délégué) se sont rendu à KERGLOFF pour une réunion d'information organisée par BRUDED.

Cette information portait sur :

L'habitat léger et réversible



Trois catégories :

1^{ère} : l'habitat mobile (tiny house, roulotte et caravane)

2^{ème} : l'habitat démontable (Yourte, Dome et maison nomade)

3^{ème} : l'habitation biodégradable.

LES HAMEAUX LEGERS sont constitués d'un terrain aménagé, propriété de la mairie ou autre dans lequel les propriétaires d'habitation légère louent une parcelle de terrain pour poser leur habitation.

C'est une réponse aux enjeux écologiques et sociaux avec une empreinte carbone réduite ou nulle.

► CCAS

REPAS DES ANCIENS

Cette année une fois de plus en raison de la situation sanitaire le repas des anciens initialement prévu pour le 28 Novembre 2021 a dû être annulé et remplacé par un panier repas à venir retirer sur place à la salle Ti-Ploegadis pour ceux qui pouvaient se déplacer.

A noter qu'un service de livraison à domicile était prévu pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.

Au total 52 paniers ont été distribués dont 8 remis à domicile.

Il sera remis dès que possible un colis aux aînés Plouégatais et Plouégataises qui sont dans les maisons de retraite.





► AUDIT DE SÉCURITÉ

Le 29 novembre 2021, M. Le Maire et plusieurs adjoints ont reçu un gendarme qui était mandaté pour faire un audit sur la sécurité des biens de la commune. Une visite a été effectuée de tous les biens communaux, un premier diagnostic a été établi.

Une deuxième visite plus approfondie a été menée par la gendarmerie et le rapport a été communiqué à la mairie en préconisant quelques aménagements futurs à réaliser. Cette dernière a pris acte de ces propositions et examinera ces recommandations afin de les mettre en œuvre assez rapidement.

► RAPPEL ÉLAGAGE

L'élagage pour la fibre, demandé aux propriétaires des parcelles concernées a bien commencé. Pour des raisons de sécurité notamment pour les élagages près des voies de circulation, la mairie met à disposition des panneaux de signalisation de travaux pour assurer la sécurité des intervenants et des usagers de la route.

► TARIFS DES PARCELLES DE PARK AN ILLIZ

Le conseil municipal du 4 novembre a décidé le prix du mètre carré, ce dernier a été fixé à 22 € le m².



► PASS CULTURE NOUVEAUTÉ 2022

A compter du 10 janvier 2022, le Pass Culture est élargi aux jeunes de 15 à 18 ans.

Elle sera désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classe de 4^{ème}, 3^{ème}, seconde, première et terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans des établissements publics ou privés sous contrat.

Le montant alloué annuellement sera divisé en deux parties :

Une part individuelle sera disponible sur l'application mobile Pass Culture après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits seront versés en fonction de l'âge :

► 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans ;

► 30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans.

Les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la majorité de l'individu. Si ce n'est pas le cas, ces crédits seront alors perdus !

Une part collective sera allouée aux établissements scolaires pour permettre des sorties scolaires (musées, spectacles vivants, séances de cinéma, découverte de métier d'art, ...) :

► 25 € par élève de 4^e et 3^e ;

► 30 € par élève de CAP et de seconde ;

► 20 € par élève de première et terminale.

L'objectif de cette nouveauté est de permettre une sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des professeurs et de garantir un égal accès aux élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Pour tout renseignement supplémentaire, se rendre sur le site : <https://pass.culture.fr/>

► "UN PAS VERS LE ZÉRO DÉCHET" AVEC SABRINA



Sabrina Toudic, habitante de la commune, vient de lancer son activité d'animatrice **zéro déchet** sur le territoire de Morlaix, suite logique de son cheminement personnel et de sa quête de sens. Après 12 ans dans le secteur du marketing et de la

communication, notamment dans des entreprises agroalimentaires, c'est un virage professionnel pour celle qui avait déjà amorcé le chemin vers un mode de vie plus durable dans son quotidien en famille.

A travers sa nouvelle activité, Sabrina souhaite partager, transmettre des savoirs et savoir-faire s'attachant au respect de l'environnement et de la santé. Sabrina préfère parler de "réduction des déchets", plutôt que de "zéro déchet", synonyme d'un but bien souvent trop difficile à atteindre, et de pression.

"Chacun à son échelle a la possibilité de faire des petits gestes sans contrainte et sans jugement, pas à pas". C'est cet accompagnement individuel ou collectif qui l'anime.

Des animations ludiques, des ateliers de produits ménagers et cosmétiques "fait maison", du coaching, c'est ce que Sabrina souhaite proposer à un public le plus large qui soit : les entreprises, les communes, les écoles, les particuliers.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets - (20 au 26 novembre dernier)



Les animations et ateliers réalisés auprès des habitants de Plouégat-Moysan pendant cette semaine Européenne de la Réduction des Déchets ont rencontré un réel succès. Les participant.e.s ont montré beaucoup d'intérêt, d'enthousiasme et d'envie d'aller plus loin dans cette démarche écoresponsable.

Pour tous renseignements, contactez Sabrina par mail : sabfoussard@gmail.com ou téléphone : 06.13.94.11.33

► ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE de l'école Lucien Prigent a pour mission principale d'animer au mieux la vie scolaire de nos enfants et de soutenir financièrement

les différents projets de l'équipe enseignante.

Les manifestations organisées tout au long de l'année par l'APE vont permettre également de financer le voyage au ski des CMI/CM2 qui a lieu tous les deux ans, les sorties au cinéma, les sorties de fin d'année, la piscine, l'achat des livres et du matériel pédagogique, les cadeaux de Noël, etc.

Lors de l'Assemblée Générale de septembre dernier, ont été élus : président : Benoît Guilloux, secrétaire : Cindy Vallet, secrétaire adjointe : Giovanna Omnes, trésorière : Marina Briant et trésorière adjointe : Cécile Huon.

Plusieurs dates de manifestation ont été fixées lors de cette assemblée :

→ 16 octobre 2021 : gros succès avec la vente de repas à emporter. **450 repas ont été vendus**

→ 31 octobre 2021 : défilé Halloween dans les rues de la commune, **merci aux habitants d'avoir offert des friandises aux enfants !**

→ 11 novembre 2021 : les élèves du CE1 au CM2 ont chanté la Marseillaise lors de la commémoration de l'armistice. **La population a apprécié cet hommage rendu aux combattants.**

→ 17 décembre 2021 : spectacle de Noël avec la venue du père Noël et la distribution des cadeaux.

→ 12 février 2022 : Loto organisé au foyer à Plouigneau.

D'autres dates sont à fixer notamment la vente de viennoiseries, un autre repas à emporter, la chasse aux œufs pour Pâques et la kermesse.



Dans ce contexte actuel si particulier, notre objectif principal est de créer une bonne cohésion sociale entre les élèves, les

parents et les professeurs. C'est pourquoi, toute personne souhaitant intégrer le bureau ou simplement être membre est la bienvenue ! La bonne ambiance est le mot d'ordre au sein de notre association !



► MODIFICATION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE À TITRE EXPÉRIMENTAL

Restrictions et lieux concernés :

- Sens interdit dans les deux sens (sauf riverains) : rue Bellevue et portion de la VC2 à partir de l'intersection avec la route de Pen ar Menez
 - Voie sans issue : Lotissement Croas ar Salud
- Fermeture de l'accès à partir de la route de Kerhus

Rappel : Vous avez jusqu'à la fin janvier, pour consigner vos observations via le registre mis à votre disposition dans le sas d'entrée de la mairie.

► RECENSEMENT

L'Enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du

20 janvier au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourront être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

**Le recensement de la population est gratuit !
Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

Numéros utiles

MAIRIE DE PLOUÉGAT-MOYSAN
Bourg
29650 PLOUEGAT-MOYSAN

Tel : 02 98 79 21 93

Courriel : p-moysan-mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ✓ Lundi, Mardi, Jeudi (*) : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(* La mairie est fermée au public le jeudi après-midi)
- ✓ Le Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
(Fermeture le mercredi semaines impaires)
- ✓ Le Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

AGENCE POSTALE

- ✓ Du lundi au vendredi : 13h45 à 16h45
- ✓ Samedi : 10h00 à 12h00

NUMÉROS LOCAUX


Gendarmerie :

 02 98 67 70 05

Pompiers :

 02 98 72 86 25

Cabinet médical de
Guerlesquin :

 02 98 72 81 45

LE REPERE

Directeur de la publication :
F. GIROTTO - Maire

Rédacteur en chef :
A. QUINIO - Adjoint

Participation
A. ZITO
J. MEUNIER

Mise en page :
Agence WEB - GUIMAËC

Dépôt légal :
Janvier 2022

Tirage :
375 exemplaires

**Pour les informations complémentaires de la commune,
consultez le site officiel :**

**www.plouegat-moysan.fr - site actualisé régulièrement
ou flashez ce QR CODE**

avec votre téléphone portable ou votre tablette

